



Une initiation au tir au pigeon d'argile pour les femmes par des femmes

La demi-journée d'initiation s'adresse exclusivement aux femmes n'ayant AUCUNE d'expérience dans le maniement des fusils. Les fusils utilisés seront de calibre .12 et .20. Le coût de l'activité est de 95\$ et inclut: l'accès au club de tir, 2 rondes de 25 pigeons, 50 cartouches, le prêt de fusils de mécanismes différents, l'encadrement par des tireuses expérimentées, des rafraichissements et les taxes.

Le paiement de 95\$ doit être fait par virement bancaire à l'adresse marieclaud@agencepelchat.com, le formulaire d'inscription doit être **signé**, scanné (ou pris en photo) et envoyé à la même adresse que le virement bancaire.

Aucun remboursement ne sera possible 10 jours avant l'événement.

Votre inscription sera confirmée sur réception du paiement (place payée = place réservée) ET du formulaire signé. D'autres informations sur le déroulement de la journée et les indications routières pour vous y rendre seront envoyées à ce moment.

Aucun permis n'est requis pour participer à cette activité.

Un maximum de 10 participantes par activité sera accepté.

Age minimum est de 18 ans



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

14 juillet - Club Beauséjour

Nom de la participante : _____

Adresse : _____

_____ Ville : _____

Province : _____ Code postal : _____

Courriel : _____

No. de tél. : _____

En signant le formulaire d'inscription :

- 1- Je confirme que je n'ai **AUCUNE** expérience dans le tir au fusil
- 2- Je reconnais avoir pris connaissance du document à la page suivante
« **Dégagement de responsabilité** » et que je suis d'accord avec ses termes;
- 3- Je reconnais avoir pris connaissance du document à la page suivante
« **Autorisation de diffusion** » et que je suis :

d'accord ou non d'accord à ce que ma photo ou enregistrement soit utilisé ultérieurement à des fins, notamment de promotion de l'activité (cochez une case svp)

Signature : _____

Date : _____

Le paiement de 95\$ doit être fait par virement bancaire à marieclaud@agencepelchat.com et ce formulaire doit être **signé** et envoyé à cette même adresse. La réponse à la question de sécurité pour le paiement doit être : **filles**

PLACE PAYÉE = PLACE RÉSERVÉE!



Dégagement de responsabilité et autorisation de diffusion

Exonération de responsabilité et acceptation des risques

1. Je reconnais que l'activité de tir au pigeon d'argile peut, dans le cadre du programme On tire entre filles, impliquer des dangers inhérents qu'aucune précaution, formation ou expertise ne peuvent éliminer totalement. J'assume formellement et volontairement tous les risques possibles liés à ma participation lors de cette activité.
2. Je renonce également et je dégage Marie-Claude Landry et ses mentors présentes, employés ou collaborateurs de toutes responsabilités, réclamations, demandes, ou toute cause d'action faisant suite à tout dommage matériel, corporel ou décès, ou à la suite de tout autre dommage résultant de ma participation à cette activité.
3. Aussi, je m'engage à respecter les lois et règlements en vigueur au Québec ainsi que les règlements spécifiques au site visité, lesquels me seront expliqués, le cas échéant. Je reconnais que la participation aux activités se pratiquant sur le site visité est aux risques et périls du participant lequel est responsable de son aptitude personnelle à effectuer ce type d'activité et est pleinement responsable de sa conduite, bien qu'il soit encadré pour bien effectuer les différentes activités. Le participant est donc le seul responsable de sa sécurité personnelle.
4. Par la présente, je reconnais également qu'en acceptant ces clauses de non-responsabilité, renonciation de droits et acceptations de risques, je me lie personnellement ainsi que mes représentants légaux, mes héritiers et mes ayants droits.
5. Je déclare avoir lu les présentes clauses de non-responsabilité, de renonciation de droits et d'acceptation de risques et en avoir compris pleinement les paramètres et la portée de chaque paragraphe. De plus, je déclare l'avoir signé librement et volontairement sans qu'il m'ait été donné d'assurance ou de garantie, comprenant pleinement qu'il s'agit d'un dégageement de responsabilité entier et inconditionnel.



Autorisation de diffusion

- 1-** J'autorise Marie-Claude Landry et ses ayants droit à capter et enregistrer, à des fins de diffusion, ma voix, mon image, ma ressemblance, et tous les autres sons et images enregistrés en ma présence dans le cadre de l'activité On tire entre filles que ce soit pour les fins de diffusion ou pour toute autre fin s'y rapportant directement ou non, y compris pour toute fin de promotion ou de publicité, ou pour toute insertion dans quelque production future, en totalité ou par extraits, qu'elle soit ou non de même nature que le projet.

 - 2-** En conséquence, je renonce à tout recours de quelque nature que ce soit, incluant notamment, tout recours pour violation du droit à la vie privée, violation du droit à l'image, violation du droit à la réputation (diffamation) contre Marie-Claude Landry, ses ayants droits et ses partenaires, qui découleraient directement ou indirectement dans le cadre de ma participation à l'activité On tire entre filles.

 - 3-** Il est entendu qu'aucune compensation ne me sera versée en contrepartie de ma participation et des cessions de droits et autorisations contenues à la présente entente.
-